

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

COMMUNE DE RAHON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2024

Quorum : 8

Ouverture de séance : 20h02

Levée de séance : 22h00

Membres présents : Mmes et MM. BONGAIN Cédric, BOURGES Jean-Marc, CAMUZET Frédéric, CÉCINAS Quentin, GINDRE Dorine, GROJEAN Olivier, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LAVRUT Madeline, LOLLIOT Jean-Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

M. CÉCINAS Quentin est absent lors des délibérations des deux premiers points de la séance.

Président de séance : M. PUSSET Bernard.

Secrétaires de séance : Mme LAIBE Martine et M. LOLLIOT Jean-Pierre.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2023
- Modification horaires éclairage public
- Exonération TFPB relative aux économies d'énergie
- Référent santé
- Subvention Association Sportive et Culturelle des Ecoles Maternelles
- Subvention ES Chaussin Handball
- Demande des baskets vertes
- Demande exposition permanente de peinture
- Droit de préemption

I. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2023

M. le Maire invite l'assemblée à exprimer ses remarques et/ou questions et à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2023.

Mme JACQUOT Tania signale que dans le paragraphe 13 des délibérations diverses, il faut noter « les administrés paieraient » au lieu « de les administrés paieront ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 05 décembre 2023.

II. Modification des horaires de l'éclairage public

M. le Maire rappelle la délibération n°2022102409 du conseil municipal du 24 octobre 2022, portant la décision d'éteindre l'éclairage public pour faire des économies d'énergie de 23h00 à 6h00.

M. le Maire informe que le SICTOM a demandé que l'éclairage soit allumé pour ramasser les poubelles le jeudi matin à partir de 5h30 pour raisons de sécurité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, VALIDE la modification de l'allumage de l'éclairage public le jeudi matin à partir de 5h30.

20h08 : Arrivée de M. Quentin CECINAS

III. Exonération TFPB relative aux économies d'énergie

M. le Maire rappelle que l'article 143 de la Loi de Finances 2024 réécrit les articles portant sur les exonérations de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) relatives aux économies d'énergie afin de tenir compte de l'obsolescence du label BBC 2005 :

- à compter de 2025 pour les logements « anciens » (article 1383-0-B CGI).
- dès 2024 pour les logements « neufs » (article 1383-0-B bis CGI).

Ces exonérations ne sont pas compensées.

Vote de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties relatives aux économies d'énergie :

Nombre de voix :

POUR	3	CONTRE	11	ABSTENTION	0
BONGAIN Cédric		BOURGES Jean-Marc			
GINDRE Dorine		CAMUZET Frédéric			
LAVRUT Madeline		CÉCINAS Quentin			
		GROJEAN Olivier			
		JACQUOT Tania			
		LAIBE Martine			
		LOLLIOT Jean-Pierre			
		MERCET Daniel			
		PATENAT Pascal			
		PUSSET Bernard			
		RACLOT Virginie			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 3 voix pour et 11 voix contre, DECIDE de ne pas mettre en place d'exonérations de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) relatives aux économies d'énergie.

IV. Référent de l'espace santé Dole Nord Jura

M. le maire rappelle que dans le courrier reçu le 16 janvier 2024, l'Espace Santé Dole Nord Jura nous demande de nommer un référent pour représenter la commune.

L'Espace de Santé a, entre autres, pour mission la promotion et la prévention de la santé, l'accompagnement des personnes malades chroniques.

Mme RACLOT Virginie se propose comme référente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE de nommer Mme RACLOT Virginie référente auprès de l'Espace Santé Dole Nord Jura.

V. Subvention Association Sportive et Culturelle des Ecoles Maternelles

M. le Maire rappelle que l'ASCEM (Association Sportive et Culturelle des Ecoles Maternelles) intervient tous les ans dans les écoles maternelles de Chaussin, Le Deschaux, Longwy, Petit Noir, Rahon et Seligney. Elle propose des activités culturelles et sportives et la rencontre des autres écoles. Mme RACLOT Virginie a rencontré la maitresse de maternelle et la présidente de l'association pour connaître les besoins.

L'ASCEM demande une aide financière de fonctionnement pour 2024.

M. le Maire propose une aide d'un montant de 150.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE d'attribuer une aide financière de 150.00 € à l'ASCEM.

VI. Subvention ES Chaussin Handball

M. le Maire rappelle que nous avons reçu une demande de subvention de ES Chaussin Handball. En 2022 nous avons accordé une subvention de 15.00 € par adhérent de Rahon car cette association qui fait partie de la communauté de commune de la Plaine Jurassienne et qu'il n'y a pas d'association proposant du handball à Rahon. L'animateur de ce club donne des cours de handball au RPC Balaiseaux - Rahon - Saint-Baraing. Nous avons demandé la liste des adhérents de Rahon qui se porte au nombre de 10.

Nombre de voix :

POUR	13	CONTRE	1	ABSTENTION	0
BONGAIN Cédric		CÉCINAS Quentin			
BOURGES Jean-Marc					
CAMUZET Frédéric					
GINDRE DORINE					
LAVRUT Madeline					
GROJEAN Olivier					
JACQUOT Tania					
LAIBE Martine					
LOLLIOT Jean-Pierre					
MERCET Daniel					
PATENAT Pascal					
PUSSET Bernard					
RACLOT Virginie					

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 1 voix contre, DECIDE d'accorder une subvention de 15.00 € par adhérent de Rahon au ES Handball Chaussin.

VII. Demande des Baskets Vertes

M. le Maire rappelle que nous avons reçu une demande des Baskets Vertes pour la fourniture des sacs à dos pour ramasser les déchets tout en marchant. Les Baskets Vertes est un mouvement créé par Mme CLEMENCET Christiane pour nettoyer la nature en marchant. La proposition est de faire confectionner 50 ou 100 sacs par l'association COOP AGIR pour un prix de 690.60 € ou 1 345.20 € et revendre ces sacs aux participants. La municipalité ne peut pas soutenir une action individuelle et n'a plus de régie pour encaisser la vente des sacs. Cependant M. le Maire propose que la municipalité soutienne l'action de nettoyage de la nature et prospecte pour trouver des sacs à dos gratuits via des fournisseurs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **NE DONNERA PAS** de suite à la demande d'achat des baskets vertes pour la confection de sacs à dos par COOP AGIR.
- **SOUTIENDRA** l'action de nettoyage de la nature le 16 mars 2024 en fournissant des sacs poubelles et des pinces.

VIII. Demande exposition permanente de peinture

M. le maire rappelle que nous avons reçu une demande du foyer rural de Rahon pour exposer en permanence des toiles de la section peinture dans la salle polyvalente (salle 1). Cette

exposition serait régulièrement renouvelée en cours d'année. Il est nécessaire d'installer un rail en haut des murs de la salle polyvalente (salle 1) pour pendre les toiles est nécessaire. La municipalité dégage toute responsabilité en cas de vol et de dégradation des objets exposés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de fournir et de poser un rail en haut des murs de la salle polyvalente n°1.
- **VALIDE** la convention de partenariat d'exposition entre la commune et la section peinture du Foyer Rural.

IX. Droit de préemption

M. le Maire présente la vente de la propriété située au 4 ruelle des vignes (parcelle ZH 139), entre M. et Mme SAVARY Maxime et Mme LIENARD Marjorie au prix de 265 000 €.
Cette parcelle est dans la zone de préemption urbaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de ne pas préempter sur cette vente.

X. Délibérations diverses

1. Vœux de la députée Justine GRUET

Chaque année, pour ses vœux, la députée Justine GRUET choisit une communauté de communes de sa circonscription. Cette année, elle a retenu Rahon dans la Plaine Jurassienne. La cérémonie de vœux s'est déroulée dans le nouveau bâtiment de la scierie MUTELET. Elle a réuni plus de 500 personnes. Un grand merci à Pierre MUTELET pour la mise à disposition de ses installations. La députée a remis au maire un tableau de Marianne qui sera exposé en mairie.

2. Vœux du maire

La cérémonie des vœux du maire a rassemblé plus de 80 personnes dans la salle polyvalente. Le maire a fait le point sur les travaux réalisés en 2023 et les projets pour 2024. Les participants ont pu partager un verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

3. Schéma directeur assainissement

D'ici fin janvier, la société SOGEDO interviendra dans le cadre du schéma directeur, pour réaliser une campagne nocturne sur le réseau des eaux usées.
Le LDA du Jura interviendra entre mercredi 24 et jeudi 25 janvier pour faire un bilan 24 heures sur le réseau d'assainissement.

4. Village fleuri

Nous avons reçu le catalogue de la société PINGON pour le choix des fleurs. Nous devons choisir un maximum de vivaces et de fleurs résistantes au sec. Attention cette année, comme ces deux dernières années nous risquons d'avoir des limitations d'arrosage.

Nous consultons pour :

- Installer une cuve pour collecter l'eau de pluie
- Avoir le droit d'utiliser l'eau à la sortie de la station d'épuration

5. Antenne relais

L'antenne relais mobile est en service officielle depuis ce jour (22/01/2024). Les 4 opérateurs mobiles sont distribués (FREE, ORANGE, BOUYGUES et SFR).

6. Ordures ménagères

Pour tout changement dans la collecte des ordures ménagères, les administrés doivent s'adresser obligatoirement et uniquement en mairie. C'est la mairie qui remonte les informations à la communauté de communes de la Plaine Jurassienne qui a en charge la facturation des ordures ménagères.

7. Recensement

Nous avons reçu les derniers chiffres du recensement effectué début 2020. La population municipale s'élève à 455 habitants et 14 comptés à part. La population totale s'élève à 469 habitants au 1^{er} janvier 2021 et ce jusqu'en 2026.

8. Elections Européennes

Les élections Européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024.

9. Eclairage public

La visite de contrôle de l'éclairage public a eu lieu le 5 janvier 2024. Nous avons noté 4 pannes. Depuis d'autres lampes sont HS. Il faut refaire le tour du village avant que le fournisseur intervienne.

10. Matériels de sécurité

La société FEUVRIER est intervenue le 22 janvier 2024 pour contrôler les extincteurs et les systèmes de secours de tous les bâtiments communaux.

11. Demande de M. MARECHAL

M. MARECHAL du Meix de l'opéra est en train de clore sa propriété. Il demande s'il peut inclure la partie appartenant à la commune dans le virage au petit Deschaux. Nous allons consulter les services juridiques de l'AMJ.

12. Formation affouagiste

La MSA propose une formation affouagiste le 11 mars 2024 à 9h00. Un document sera diffusé aux affouagistes. Nous incluons les employés municipaux (MM. Christopher BONGAIN et Denis PATENAT) à cette formation.

13. Questions diverses

Demandes de Mme LAIBE Martine :

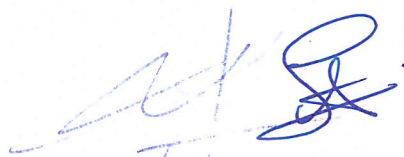
- Question : Peut-on payer l'eau en plusieurs fois ?
Réponse : Noter dans la prochaine information municipale qu'il faut voir avec la trésorerie pour payer l'eau en plusieurs fois.
- Question : Pourrait-on noter l'état civil dans l'information municipale ?
Réponse : Nous le ferons à la prochaine information municipale
- Question : Peut-on installer un composteur municipal ?
Réponse : Devant la difficulté de savoir où installer ce type de composteur et qui s'en occupera, il n'est pas donné de suite à cette demande. Nous sommes à la campagne et chacun peut avoir son propre composteur.
- Question : Pourrait-on installer un râtelier à vélos vers la salle polyvalente ?
Réponse : Nous regardons où l'installer et le mettrons en place

Information de M. LOLLLOT Jean Pierre :

- Derrière la croix de mission sur la route de Dole, un arbre est sec, nous allons couper les 2 arbres.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 26 février 2024 à 20h00.

Les secrétaires de séance



Le Maire,
Bernard PUSSET

